Dist. 152
Enu. 13

FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

SCHEDULE TABLEAU No. 1. {POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.}

CINQUIÈ
DU C

Province Quebec — District No. 152 Charlevoix — S. District No. 4 — {Enumeration District / District du recenseur} No. 1 — {in / dans} Petite Rivière St François Parish (City, town, village, township or parish. / Cité, ville, village, canton ou paroisse.)

Page 21 — 6001

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par Arthur Perron — {Enumerator. / Recenseur.} 14 June

Line. Ligne.	NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. Dwelling House.	NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. Family household or institution.	RESIDENCE AND PERSONAL DESCRIPTION. Name of each person in family, household or institution.	Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Range or concession and lot or cadastral number if in township or parish. Street and house number if in city, town or village. Or other description.)	Sex.	Relationship to head of family or household.	Single, married, widowed, divorced or unknown. (If married, write "married".)	Month of birth.	Year of birth.	Age at last birthday.
	NUMÉROTÉS DANS L'ORDRE DES VISITES. Domicile.	Famille, ménage ou institution.	RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	Lieu du domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou concession et lot ou No. de cadastre pour le canton ou la paroisse. Rue et No. de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.)	Sexe.	Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	(Célibataire, marié, veuf, divorcé ou séparé légalement.)	Mois de naissance.	Année de naissance.	Age au dernier anniversaire.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1			Tremblay Lauretta	Petite Rivière	F	fille	Sc	juillet	1904	1
2	135	157	Perron Alfred	" "	M	Chef	M	février	1857	54
3			" Alexina	" "	F	épouse	M	mars	1861	49
4			" Camille	" "	M	fils	Sc	sept.	1901	10
5			" Marie	" "	F	fille	Sc	mai	1903	8
6			" Joseph	" "	M	fils	Sc	juillet	1907	4
7			" Rosa	" "	F	fille	Sc	sept.	1909	2
8			" Wally	" "	M	fils	Sc	août	1910	1
9	136	158	Bluteau Joseph	" "	M	Chef	M	oct.	1884	27
10			" Nobida	" "	F	épouse	M	sept.	1888	23
11			" Rose Eva	" "	F	fille	Sc	avril	1907	4
12			" Joseph	" "	M	fils	Sc	avril	1910	1
13			" Philomène	" "	F	mère	Vve	mai	1846	65
14	137	159	Bluteau Alfred	" "	M	Chef	M	mai	1873	38
15			" Lumina	" "	F	épouse	M	mars	1875	36
16			" Edouard	" "	M	fils	Bl	sept.	1890	21
17			" Marie	" "	F	fille	Sc	oct.	1893	18
18			" Colombaire	" "	M	fils	Sc	sept.	1897	14
19			" Denis	" "	M	fils	Sc	août	1899	12
20			" Omer	" "	M	fils	Sc	oct.	1903	11
21	138	160	Tremblay Idore	" "	M	Chef	M	nov.	1884	27
22			" Armanda	" "	F	épouse	M	août	1884	27
23			" Florence	" "	F	fille	Sc	janvier	1905	6
24			" Jenny	" "	F	fille	Sc	avril	1908	3
25			" Joseph	" "	M	fils	Sc	mars	1908	2
26			" Denis	" "	M	fils	Sc	mars	1911	1/12
27	139	161	Tremblay Joseph	" "	M	Chef	Vf	février	1858	53
28			" Ernest	" "	M	fils	Sc	mai	1886	25
29	140	162	Lagoie Raymond	" "	M	Chef	M	juin	1866	45
30			" Marcella	" "	F	épouse	M	sept.	1868	42
31			" Joseph	" "	M	fils	Sc	janvier	1894	17
32			" Yvonne	" "	F	fille	Sc	oct.	1899	12
33			" Elise	" "	F	fille	Sc	nov.	1901	10
34			" Edouard	" "	M	fils	Sc	janvier	1905	6
35			" Albert	" "	M	fils	Sc	sept.	1906	5
36			" Cecilia	" "	F	fille	Sc	mars	1909	2
37			" Edouard	" "	M	fils	Sc	déc.	1910	0/12
38	141	163	Bluteau Ruvariste	" "	M	Chef	M	août	1847	62
39			" Philomène	" "	F	épouse	M	juillet	1841	70
40			" Marie Louise	" "	F	fille	Sc	sept.	1887	22
41	142	164	Bluteau Louis	" "	M	Chef	Sc	sept.	1865	46
42	143	165	Bouchard Candide	" "	M	Chef	M	août	1881	30
43			" Marie	" "	F	épouse	M	sept.	1881	30
44			" Odelie	" "	F	fille	Sc	nov.	1903	8
45			" Julien	" "	F	fille	Sc	août	1904	7
46			" Joseph	" "	M	fils	Sc	sept.	1905	6
47			" Clara	" "	F	fille	Sc	oct.	1906	5
48			" Olivia	" "	F	fille	Sc	août	1907	4
49			" Rémi	" "	M	fils	Sc	sept.	1908	2
50	144	166	Lagoie Joseph	" "	M	Chef	M	oct.	1865	46

Line. Ligne.	CITIZENSHIP, NATIONALITY AND RELIGION. Country or place of birth. (If in Canada specify province or territory.)	Year of immigration if an immigrant.	Year of naturalization, if formerly an alien.	Racial or tribal origin.	Nationality.	Religion.
	CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION. Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.)	Pour les immigrés, année d'immigration au Canada.	Pour les étrangers, année de naturalisation.	Origine selon la race ou la tribu.	Nationalité.	Religion.
	11	12	13	14	15	16
1	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
2	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
3	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
4	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
5	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
6	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
7	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
8	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
9	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
10	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
11	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
12	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
13	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
14	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
15	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
16	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
17	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
18	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
19	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
20	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
21	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
22	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
23	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
24	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
25	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
26	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
27	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
28	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
29	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
30	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
31	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
32	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
33	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
34	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
35	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
36	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
37	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
38	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
39	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
40	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
41	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
42	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
43	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
44	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
45	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
46	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
47	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
48	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
49	P. Que.			Française	Canadien	Catholique
50	P. Que.			Française	Canadien	Catholique

Line. Ligne.	PROFESSION, OCCUPATION, TRADE OR MEANS OF LIVING. Chief occupation or trade.	Employment other than at chief occupation or trade, if any.	Employer.	Employee.	Working on own account. (See instructions.)
	PROFESSION, EMPLOI, MÉTIER OU MOYEN D'EXISTENCE. Emploi principal ou métier.	Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a.	Patron.	Employé.	Travaillant à son compte. (Voir instructions.)
	17	18	19	20	21
1					
2	cultivateur		X		
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9	cultivateur		X		
10					
11					
12					
13					
14	cultivateur				X
15					
16					X
17	journalier				X
18					
19					
20					
21	journalier				X
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28	cultivateur				X
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38	cultivateur		X		
39					
40					
41	cultivateur	journalier			X
42	cultivateur	journalier			X
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50	cultivateur				X

Line. Ligne.	WAGE-EARNERS. State where person is employed, e.g., "in woollen mill", "at farming", "in grocery store", etc.	Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade.	Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any.	Hours of working time per week at chief occupation.	Hours of working time per week at other occupation, if any.	Total earnings in 1910 from chief occupation or trade.	Total earnings in 1910 from other than chief occupation or trade, if any.	Rate of earnings per hour when employed by the hour—Cents.
	EMPLOYÉS. Mentionner où la personne est employée, comme "dans un moulin à laine", "sur une ferme", "épicerie", etc.	Nombre de semaines (durée en jours) à un métier ou un emploi.	Nombre de semaines employées à d'autres travaux que le métier ou l'emploi principal.	Heures de travail par semaine à l'emploi principal.	Heures de travail par semaine à d'autres emplois.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi supplémentaire ou d'autres emplois que le principal ou le métier, s'il y en a.	Taux des gages par heure lorsque employés à l'heure—Centins.
	22	23	24	25	26	27	28	29
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
43								
44								
45								
46								
47								
48								
49								
50								

Line. Ligne.	INSURANCE HELD AT DATE— Upon life. $	Against accident or sickness. $	Cost of insurance in cents per year.
	ASSURANCE EN VIGUEUR À DATE— Sur la vie. $	Sur les accidents ou la maladie. $	Coût de l'assurance par année. Centins.
	30	31	32
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

Line. Ligne.	EDUCATION AND LANGUAGE OF EACH PERSON FIVE YEARS OF AGE AND OVER. (Specify age.) Months at school in 1910.	Can read.	Can write.	Language commonly spoken.	Cost of education (tuition fees) of person over 15 years of age at College, Convent, or Seminary. $	Blind.	Infirm, i.e., suffering from any infirmity not mentioned above.
	INSTRUCTION ET LANGUE DE CHAQUE PERSONNE DE CINQ ANS ET PLUS. Nombre de mois à l'école en 1910.	Sait lire.	Sait écrire.	Langue communément parlée.	Coût de l'instruction en pensionnat, collège, couvent ou séminaire de toute personne de plus de 15 ans. $	Aveugle.	Infirme, c'est-à-dire souffrant de quelque infirmité non mentionnée auparavant.
	33	34	35	36	37	38	
1		ma	ma	français			
2		ma	ma	français			
3		ma	ma	français			
4		ma	ma	français			
5	10	ma	ma	français			
6	10	ma	ma	français			
7		ma	ma	français			
8		ma	ma	français			
9		ma	ma	français			
10		ma	ma	français			
11		ma	ma	français			
12		ma	ma	français			
13		ma	ma	français			
14		ma	ma	français			
15		ma	ma	français			
16		ma	ma	français			
17		ma	ma	français			
18		ma	ma	français			
19		ma	ma	français			
20		ma	ma	français			
21		ma	ma	français			
22		ma	ma	français			
23		ma	ma	français			
24	6	ma	ma	français			
25		ma	ma	français			
26		ma	ma	français			
27		ma	ma	français			
28		ma	ma	français			
29		ma	ma	français			
30		ma	ma	français			
31		ma	ma	français			
32		ma	ma	français			
33	10	ma	ma	français			
34	10	ma	ma	français			
35	4	ma	ma	français			
36		ma	ma	français			
37		ma	ma	français			
38		ma	ma	français			
39		ma	ma	français			
40		ma	ma	français			
41		ma	ma	français			
42		ma	ma	français			
43		ma	ma	français			
44	10	ma	ma	français			
45	10	ma	ma	français			
46	10	ma	ma	français			
47		ma	ma	français			
48		ma	ma	français			
49		ma	ma	français			
50		ma	ma	français			